



Le Plouasnais

Feuillet Municipal N°43 – Octobre 2024

MAIRIE / AGENCE POSTALE

Lundi : 9h – 12h / 14h – 16h30

Mardi : 9h – 12h / 14h – 16h30

Mercredi : 9h – 12h / fermée

Jeudi : fermée / 14h – 16h30

Vendredi : 9h – 12h / 15h – 16h30

Samedi : 9h – 12h

Internet : <http://www.plouasne.fr>

Facebook : [Commune de Plouasne](#)

Email : mairie@plouasne.fr

Bureau : 02 96 86 48 19

Urgence Communale : 06 10 11 34 48

Agence Postale : 02 96 82 51 90

FRANCE SERVICES

Anne LE ROUX 06 75 78 07 07

Audrey GROSSET 06 65 42 66 44

PRATIQUE

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Dr Bouvet-Marechal Pauline : 02 96 80 82 63

Dr Hamouric Morgane : 02 96 80 82 63

Infirmiers 02 96 86 43 62

Dentistes 02 96 86 48 76

Pharmacie 02 96 86 48 78

Antipoison 02 99 59 22 22

Gendarmerie 02 96 87 74 00

Écoles 02 96 86 48 44 (publique)

02 96 86 46 54 (privée)

Cantine 02 96 86 48 56

Collège 02 96 86 48 31

GARDERIE MUNICIPALE 02 96 86 48 44

Toute la semaine : 7h – 8h40 / 16h35 – 19h

BIBLIOTHÈQUE 02 96 86 44 59

Mardi : 10h / 12h

Mercredi : 16h00 / 18h

Samedi : 10h / 12h30

DÉCHETTERIE D'ÉVRAN 02 96 87 20 10

Lundi : Fermée / 14h – 17h45

Mardi : Fermée

Mercredi : 8h45 – 12h30 / Fermée

Jeudi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

Vendredi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

Samedi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

DÉCHETS VERTS - PLOUASNE

Mercredi : Fermé / 14h – 17h30

Samedi : 10h – 17h45

Enquête auprès de la population :

La commune a fait l'acquisition de l'immeuble place de l'église (anciens locaux Cherbonnel/Blot) qui offre la possibilité de créer deux à trois cellules commerciales et trois logements à l'étage.

Nous souhaiterions, pour ce faire, recueillir vos attentes et besoins en matière de commerces dans le cœur de bourg de Plouasne.

Merci de faire connaître vos besoins/envies soit, par mail adressé à mairie@plouasne.fr ou sur papier libre, déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Rappel : Téléphonie, Internet et future Fibre

Malgré la communication menée, certains restent encore peu concernés par l'élague de leurs parcelles. Ils se rendent responsables du retard que prend l'arrivée de la fibre sur la commune, et cela au détriment de ceux qui ont fait ou fait faire l'élague entraînant des frais.

Le mécontentement se fait sentir parmi la population et cela à juste titre. Merci de prendre vos responsabilités et d'élague correctement et au plus vite et cela sans attendre de courriers que nous finirons par vous facturer.

Pour rester branché, élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élague des arbres.

Incivilités – Stop aux déchets :

« Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée) ». De même, « il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définie par la mairie ». Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende forfaitaire de 35€, majorée à 75€ si vous ne réglez pas dans les 45 jours suivant le constat d'infraction. Trop de déchets sont retrouvés dans les fossés et chemins. **STOP !!!**

Barrage de Rophemel :

Les travaux arrivent à leurs termes, il est actuellement recommandé de ne plus s'aventurer en visite aux abords du barrage, en raison des fortes pluies qui sont tombées récemment. Le remplissage du barrage est prévu en Novembre.

Collège La Gautrais :

La réflexion pour la reconstruction va beaucoup moins vite qu'annoncée en janvier dernier. Une ré-étude des plans et des changements concernant le volet financement du département, incite à décaler la 1^{ère} partie de la démolition, sans doute aux vacances de février 2025.

Terrain disponible :

Il reste une parcelle de 381 m² disponible au prix de 50€ le m² (soit 19 050€). Localisation : boulevard de la gare, en face du distributeur de pizza. Vous pouvez prendre directement contact auprès de l'étude de Maître Pansart à Evran.

Structures de jeux pour enfants :



Les nouveaux jeux pour enfants ont été montés et finalisés, fin septembre sur 2 sites distincts. Les premiers au « Théâtre de verdure » (derrière l'église), pour les enfants de 4 à 7 ans, les seconds près de la Voie Verte, à proximité de l'ancienne gare et de la salle des assistantes maternelles, pour les enfants de 2 à 7 ans. La pelouse récemment semée devrait, profitant de l'humidité, rapidement embellir les abords de ces structures ludiques.



SOUS – PRÉFECTURE

Lundi au Vendredi : 8h30 -12h au ouvert au public
17, rue Michel – BP 72061
22102 DINAN Cedex
Tél : 02 56 57 41 20

Les démarches administratives concernant les cartes grises et les permis de conduire sont dorénavant à effectuer en ligne sur le site internet de l'ANTS.

<https://ants.gouv.fr/>

SERVICE PUBLIC

Tél : 39 39 (0.15€/min + prix de l'appel)
Internet : <http://www.service-public.fr>

DINAN AGGLOMÉRATION

8, Bd de l'Europe - 22100 DINAN
Tél : 02 96 87 14 14
Internet : <http://www.dinan-agglomération.fr>

Faites-nous part de vos idées, infos ou suggestions à :

mairie@plouasne.fr

Retrouvez toutes les informations de notre commune, ainsi que tous les feuillets et bulletins sur notre site :

<http://www.plouasne.fr>

Les prochains évènements sur la commune

- ☑ 20/10 : Braderie – Bourg
- ☑ 25/10 : Film « La Belle Hélène » – Espace Dériole
- ☑ 27/10 : Halloween - Organisé par « Plouasne en Folie » – ZA de la Gare
De 15h à 21h
- ☑ 03 & 11 : Loto – Espace Dériole
- ☑ 11/11 : Cérémonie du 11 Novembre
- ☑ 16/11 : Ste Barbe des Pompiers
- ☑ 17/11 : Loto – Espace Dériole
- ☑ 01/12 : Loto – Espace Dériole
- ☑ 05/12 : Sortie Quad - Téléthron
- ☑ 14 & 15/12 : Marché de Noël à l'Espace Dériole